

Texte /information/bilan mandat.

Parole de l'Equipe actuelle sortante du Bureau du CODEV de l'AUNIS (Comité d'Animation)

Si vous allez sur le site du CODEV à la page « l'Equipe », vous pourrez peut-être mieux comprendre ce qu'est un Conseil de Développement même si leur installation en 1999 par la loi Voynet a évolué, ces dernières années. En 2016 par le vote de la loi NOTRE « Nouvelle Organisation des territoires de la République » et dernièrement, en fin d'année 2019 par la loi « Engagement et Proximité ». Cette place des CODEV s'inscrit dans l'évolution de la vie politique et démocratique de notre Pays, avec en filigrane la place de la société civile, des habitants dans la vie démocratique de leur territoire.

Toujours en allant sur ce Site, vous pourrez mieux percevoir ce qu'a été notre rôle durant ces dernières années avec les modifications des périmètres de nos territoires : Du Pays d'Aunis à la création et regroupement de 2 Communautés de Communes « AUNIS SUD et AUNIS ATLANTIQUE ».

Tout n'a pas été facile, tout n'a pas été parfait. Il reste des marges de progression.

Cela dit, en termes de rapide bilan, nous sommes fiers d'avoir accompagné les élus de nos territoires sur différents chantiers qui nous paraissent toujours prioritaires et essentiels pour l'intérêt des habitants de l'AUNIS.

Sur les dossiers mobilité tout d'abord :

- Soutien des élus et des habitants pour la desserte de la gare de Surgères (arrêts TGV, Horaires, projet d'aménagement de la future gare et réflexion pour les cheminements doux (vélos) pour y accéder).
- Accompagnement des élus pour le dossier de remise en état et de remise en desserte de la ligne SNCF La Rochelle/La Roche sur Yon. (Chantier en cours pour la 1<sup>ère</sup> voie)

Au départ, peu étaient les décideurs prêts à croire à une possible revivification de cette « petite » ligne vouée à une diminution de trafic voire une suppression à terme. Ces positionnements reflétaient l'analyse locale jusqu'à l'analyse et les arbitrages nationaux (Ministère des transports et de l'environnement et SNCF Réseau bien sûr, ceci tout autant que les Régions Nouvelle Aquitaine et Pays de Loire). Aujourd'hui, sous l'impulsion et l'entêtement de trois CODEV travaillant de concert (Sud Vendée, Sud Vendée littoral et Aunis) SNCF réseau et toutes les instances décisionnelles parlent de ligne structurante, d'intérêt national (Dernière lettre publique SNCF Réseau du suivi de chantier). Il reste à être vigilant pour la remise en place de la seconde voie dans le cadre du prochain Contrat de Plan « Etat/Régions » et l'ouverture des haltes périurbaines souhaitées pour l'Aunis et le SUD Vendée avec qui nous travaillons étroitement.

Le CODEV a également élaboré pour les CDC un document relatif à la circulation et à l'aménagement des cheminements doux (vélo- trottinette, etc.). CYCLAUNIS présenté lors d'une soirée d'échange (élus/Habitants) à Ferrière d'Aunis en novembre 2019. Les 2 CDC travaillent chacune ce sujet avec la participation de cabinets consultants. Dans cette démarche, l'expertise d'usage des habitants a tout son sens.

Un autre chantier qui nous a très fortement mobilisé est celui de la restauration collective (dans un premier temps pour les cantines scolaires. Au bilan : une enquête sur les pratiques du territoire, un partenariat étroit avec Agro bio-Poitou Charentes puis avec la FRAB (La fédération Régionale de l'Agriculture Biologique NA), 3 forums pour échanger avec les élus et responsables de l'alimentation

scolaire, le dernier en septembre 2019 en partenariat étroit avec l'ENILIA de Surgères. Des témoignages de bonnes pratiques locales tant économiques, environnementales que sanitaires.

Lien étroit avec des initiatives locales et échanges avec « Terre de liens » « graine de troc, le collectif fermes urbaine » et bien d'autres acteurs militants pour le développement d'un maraichage local et bio.

Aujourd'hui le CODEV est inscrit dans la démarche partenariale initiée par la Région dans le cadre du PAT « Projet Alimentaire Territorial » en lien très étroit avec les élus sur le grand périmètre La Rochelle Agglo et les 2 Aunis. C'est un enjeu vital avec y compris celui de l'eau. Cette démarche s'inscrit bien évidemment dans la logique de « territoire zéro carbone » pour l'agglomération Rochelaise et TEPOS « Territoire à Energie Positive ». Aunis.

Autre initiative du CODEV : la récupération des coquillages par CYCLAD (huitres, moules, etc., pour être broyés à Périgny par la société OVIVE est partie du Codev de l'Aunis. Transformation utile pour les alimentations animales et les produits de peinture ou revêtements routiers. Diminution du tonnage inutile dans nos bennes.

Nous avons également participé à la mise en place pour la signature du CLS « contrat local santé » conduit par l'ARS dans l'objectif de diagnostic territorial de la santé (besoins, offre, couverture médicale, services divers pour un bien vivre », la place de l'environnement dans la santé des habitants.

Sur le plan territorial, le CODEV participe activement aux chantiers du SCOT commun à l'Agglo et à l'Aunis (Schéma de Cohérence Territoriale). Notre partenariat étroit avec le CODEV de La Rochelle, mais aussi les 2 Codev du Sud Vendée « Fontenay et Luçon », nous permet de mieux appréhender les enjeux du territoire sur un plan global. Ceci nous a permis d'élaborer un courrier commun sur les mobilités dans leur ensemble entre les Pays de Loire et la Nouvelle Aquitaine. Ce courrier adressé au Ministre des transports et de l'environnement en début d'année 2020 a retenu tout l'intérêt du ministère. Un autre courrier commun a été adressé à nos 2 Présidents de Région respectifs pour participer au travail d'étude mené par les 2 régions pour la faisabilité d'ouverture de haltes/gares intermédiaires entre La Rochelle et la Roche sur yon dans ces prochaines années. Il semblerait que nos 3 Codev soient sollicités pour suivre l'évolution de cette « politique d'aménagement du territoire » élaborée peut être dans un futur « CPER » contrat de plan Etat/Région.

Un conséquent travail avec les CODEV de la Coordination régionale des CODEV de Nouvelle Aquitaine(20), a mis l'accent sur les complémentarités entre l'urbain et le rural et les attentes ou les ressentis de habitants. Synthèse et document complet sur ce site en thème « bien communiquer »- Informations. Le Codev de l'Aunis est acteur du groupe de pilotage de ce chantier avec 5 autres CODEV urbains.

Le CODEV a également participé activement aux réunions des CODEV du Pôle Métropolitain (9 territoires de l'ouest, bientôt 10) pour accompagner les politiques publiques de ces territoires interconnectés sur le plan mobilité, économique, culturel, universitaire, touristique, etc. Territoire de 550 000 habitants pour exister entre Nantes et Bordeaux. Pour mémoire en 2010, à Aigrefeuille d'Aunis, 3 CODEV (La Rochelle, Rochefort et Pays d'Aunis avaient suscité l'intérêt des partenaires, des élus pour construire ensemble un regroupement de ce type sur les logiques de cohésion territoriales avec la présence à l'époque d'Agences d'Urbanismes de Bretagne (techniciens et élus). Être dans la prospective, ça prend du temps !!!! Cette instance n'est pas une strate politique de plus

(millefeuille) mais bien un espace de rencontre des élus de ce grand territoire pour grandir intelligemment ensemble en dépassant les frontières administratives de nos territoires.

Pour terminer ce regard et cette parole partagée du bureau du CODEV, avant de retrouver une nouvelle configuration dans sa composition et son organisation, les membres du Bureau tiennent à remercier les élus et les techniciens des 2 Communautés pour leur soutien actif dans le fonctionnement du CODEV de l'Aunis ainsi que tous les membres du CODEV qui ont participé aux réflexions et mise en forme des soirées d'information et des forums sur les différentes thématiques étudiées.

Le CODEV actuel organisera un temps de bilan, Assemblée Générale sur ces 2 ans de fonctionnement en début mars, ceci bien évidemment en fonction des possibilités de regroupement et suivant la situation sanitaire dans le respect stricte des préconisations sanitaire pour la sécurité des habitants.

Une nouvelle équipe prendra ses fonctions à partir du 1<sup>er</sup> Avril prochain avec des anciens membres et des nouveaux.

Etre membre de la coordination régionale et nationale des conseils de développements permet de prendre du recul sur les diversités et les réalités de la mise en place de la Démocratie Participative dans notre pays, de la place des habitants dans la vie publique et de la construction des politiques publiques sur nos territoires. Cette place est inscrite dans la loi du 27/12/2019 « engagement et proximité ».